



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@VilledeLormont sur [Twitter](https://twitter.com/VilledeLormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/VilledeLormont), [Instagram](https://www.instagram.com/VilledeLormont), [Youtube](https://www.youtube.com/VilledeLormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/VilledeLormont)

Communiqué de presse

Vendredi 15 novembre 2019

Synthèse du Conseil Municipal de la Ville de Lormont

En séance publique, le Maire de Lormont et ses conseillers municipaux se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, ce vendredi 15 novembre à l'Hôtel de Ville, dès 18 heures.

Finances - Orientations budgétaires 2020

Le Débat des Orientations Budgétaires a pour vocation de **présenter, dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote du Budget Primitif 2020, les différentes orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés par la commune.**

Un débat qui permet de présenter les principales dispositions du projet de loi de finances et ses conséquences sur la marge de manœuvre en Fonctionnement de la Ville. Il se poursuit par les orientations pluriannuelles du programme d'Investissement et ses conditions de financement, en particulier la politique en matière d'endettement.

En Fonctionnement, la principale recette de la Ville, la **Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)**, devrait continuer de progresser sur les mêmes bases que l'année précédente, **de l'ordre de 3%**. La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** sera elle aussi en progression mais **d'un minimum de 0,5%**.

La Ville de Lormont peut compter sur sa principale recette qui repose sur **le produit des impositions directes de Foncier Bâti et de Taxe d'Habitation** : respectivement 7,5 millions et 5,5 millions environ. Au delà du débat national sur la réforme de la Taxe Habitation annoncée pour 2021, la commune observe **une progression de ses bases de l'ordre de 2%**, traduite par les logements livrés en 2019 et par la revalorisation indiciaire des bases appliquées par l'État, relative à l'inflation, fixée à **0,9%**.

Par ailleurs, l'estimation de l'évolution du produit global est toujours réalisée à taux constants, **gelée depuis maintenant 22 ans**. La commune peut également espérer une légère progression de la dotation de croissance et de solidarité, versée par Bordeaux Métropole, en lien avec la dynamique de ses recettes fiscales.

La Ville, concernant le poste de la Dette, n'affiche aucun emprunt nouveau depuis 2010. Les emprunts structurés, contractés en 2007-2008, ont tous été sécurisés et transformés en taux fixe avec l'aide du Fonds de Soutien. L'encours de la dette est composé de 6 emprunts, dont 88 % en taux fixe et 12 % en taux variable. **À noter que 2 d'entre eux arriveront à leur terme dans les deux prochaines années à venir.**

À propos du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), pour la période 2020-2025, les opérations programmées concernant **2 projets majeurs** que sont la reconstruction de la Piscine, dont le coût estimé est de 11 millions d'euros avec un total de subvention espéré à 77 %, et la création et rénovation de locaux scolaires pour répondre à l'augmentation des effectifs. La rénovation des terrains des stades Ladoumègue et Sayo, l'installation d'un pôle d'écriture à Valmont, l'aménagement urbain Carriet 2 et d'un parc arboré pour la résidence de santé Les Coteaux, la requalification du secteur Montaigne et l'extension de la Maison des Sports des Iris, figurent parmi les 6 autres opérations d'envergure plus modeste.

Pour conclure, **une légère progression, de l'ordre de 1,8%, des recettes de fonctionnement pour l'année 2020** est générée notamment par la péréquation et l'évolution des bases fiscales directes. La Ville inscrira la progression de ses



Lormont, le 18 novembre 2019

Communiqué de presse

dépenses lors du vote du Budget Primitif dans une limite, **plafonnée à 2,1%, légèrement supérieur à l'objectif global ciblé par l'État de 1,2 %** mais justifiée par la prise en compte des besoins d'une population grandissante et d'actions propres à un territoire Politique de la Ville. Néanmoins, la commune s'efforce de respecter les 2 objectifs assignés par l'État, à savoir, **une baisse de l'endettement (pas d'emprunt depuis 10 ans) et un gel des taux (depuis 22 années consécutives)**. Des ajustements pourront toujours être opérés en mars prochain lors du vote des taux de fiscalité et en septembre, à l'occasion du vote du Budget Supplémentaire.

Chantier Participatif – Espace Textile Rive Droite

En partenariat avec l'Espace Textile Rive Droite, Domofrance et l'Association Intermédiaire ARE33, la Ville initie un nouveau chantier d'insertion réservé aux lormontais en difficulté. L'objectif est de mobiliser des demandeurs d'emploi, en particulier les femmes, sur un chantier de réalisation de contenants alimentaires en tissu réutilisable. Ce chantier participatif entre dans le cadre de la manifestation Noël Solidaire, organisé par l'Association DÉFI (Défense des Exclus par la Formation et l'Information) en direction des habitants du quartier Saint-Hilaire, où 200 sacs devront donc être confectionnés. Il débutera le 25 novembre pour une durée de 2 semaines et pourra accueillir 6 lormontais volontaires. L'Espace Textile assurera l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel des personnes pour la suite des parcours.

Le Département, après sollicitation de la Ville, dans le cadre des Projets Locaux de Développement Social, apportera un soutien financier pour ce chantier (5000€) tout comme Domofrance (7312€) et la Ville (5000€). À noter également que Linkcity, filiale de Bouygues Construction et récemment implantée sur la commune, a réalisé une collecte de fonds auprès de l'ensemble de ses équipes en faveur de l'Espace Textile Rive Droite.

Motion contre la réforme de l'assurance chômage

La réforme l'assurance chômage a été publiée au journal officiel dimanche 28 juillet dernier, en plein cœur de l'été alors qu'elle représente des enjeux extrêmement importants pour les allocataires chômage. Ces textes prévoient les nouvelles règles d'indemnisation des allocataires. Parmi les 2,6 millions d'allocataires qui auraient ouvert un droit avec l'ancien système, 9% n'ouvriront pas de droit avec les nouvelles règles et 41% verront leur situation impactée, soit par une baisse de leur allocation journalière, soit par une ouverture de droits retardée ou une durée de droits plus courte. Cette réforme historique de l'assurance chômage aura donc des conséquences désastreuses et principalement pour les plus précaires. Cette décision grave du gouvernement complique la mise en œuvre de notre politique communale volontariste en matière d'emploi, dans un domaine pourtant régalié. Celle-ci est menée par notre service municipal de l'emploi situé à la Maison des Initiative et de l'Emploi (MIEL), en partenariat avec le PLIE des Hauts de Garonne et la Mission Locale, pour aider les Lormontais et Lormontaises à retrouver un emploi.

Le Conseil Municipal fait part de son opposition à cette réforme qui n'aura pour conséquence que de rajouter des difficultés aux personnes en difficultés.

Le Conseil Municipal réaffirme que la mise en corrélation des offres d'emplois avec les demandeurs d'emplois ne peut se résumer à une question comptable mais relève d'un accompagnement au plus près des entreprises et des demandeurs d'emploi.